

Shinaï® 450 PJT

Désherbant foliaire systémique moderne pour une élimination raisonnée des herbes indésirables.

Propriétés

Shinaï® 450 PJT est un désherbant liquide non sélectif de post-levée sur plantes jeunes ou adultes. Sa formulation concentrée à 450 g/L avec surfactants de grande qualité agit en profondeur sur un large spectre d'adventices. **Shinaï® 450 PJT** présente une efficacité à faible dose et un délai sans pluie réduit.

Conditionnement : bidon de 3 litres

SHINAÏ 450 PJT

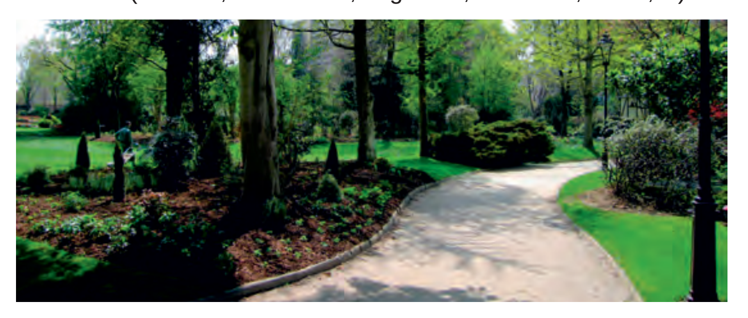
3 litres

Cultivons
les bonnes
habitudes

➜ Domaine d'application

Shinaï® 450 PJT est un désherbant foliaire systémique non sélectif. Il s'utilise pour le désherbage des allées de parcs, jardins, trottoirs, cimetières (PJT) et le désherbage total (DT) des sites industriels et voies ferrées.

Il est actif sur graminées et dicotylédones annuelles, bisannuelles et vivaces (liserons, chiendents, érigérons, chardons, orties,…)



➜ La substance active

Il s'agit d'un **glyphosate dont la formulation est concentrée à 450 g/litre et se présente sous forme de sel d'isopropylamine.**

Sa formulation innovante permet un contact, une pénétration et une diffusion très rapide et optimale de l'herbicide.

Son **mode d'action est de type systémique :** absorbé par les feuilles, il emprunte les vaisseaux conducteurs et diffuse dans toute la plante jusqu'à l'extrémité des racines, pour une destruction totale de la plante traitée.

➜ Les surfactants

La formulation de **Shinaï® 450 PJT** est optimisée par l'adjonction de **surfactants performants, modernes et de haute qualité.**

En humectant dans un premier temps la feuille traitée, ils garantissent un contact optimal de la substance active afin de pénétrer en douceur (sans brûlures des feuilles) et entièrement jusqu'aux vaisseaux conducteurs.

Il en résulte une plus grande quantité de glyphosate « utile » dans la plante permettant une utilisation à des doses réduites par rapport aux formulations traditionnelles contenant du glyphosate.

➜ Les performances de Shinaï® 450 PJT

- Une formulation concentrée à 450 g/L.
- Un délai sans pluie raccourci (30 minutes).
- Une formulation sans odeur, fluide et non moussante.
- Une action sur jeunes plantes ou plantes établies y compris celles difficiles à détruire : chiendents, liserons, ronces, érigérons.
- Un usage à doses réduites et ajustables pour un traitement raisonné.

Comparaison formulation





Shinaï® 450 PJT

➜ Mode d'emploi

		Dose maxi de Shinaï® 450 PJT/ha	Dose maxi et concentration pour 10 L de bouillie
Zones perméables PJT/DT	annuelles et bisannuelles	4 L/ha	130 mL soit 1,3 %
	vivaces, traitement par taches	6,4 L*	210 mL soit 2,1 %
Zones imperméables PJT/DT	annuelles et bisannuelles, et vivaces, traitement par taches	6,4 L*	210 mL soit 2,1 %

* : pour 10% de la surface totale traitée

- Pour avoir la dose en mL/100 m², multiplier par 10 : exemple : 4 L/ha = 40 mL/100 m².
- Volume de bouillie conseillé : 300 L/ha
- Le traitement peut être effectué avec un pulvérisateur équipé de pompes doseuses Dosatron® (se conformer aux préconisations du constructeur).

➜ Précautions d'emploi

- Traiter par temps calme et à faible pression pour éviter les embruns sur les zones voisines.
- Utiliser des buses à fente (pression 2 à 3 bars) ou des buses miroir (pression 1 à 2 bars).
- Traitement possible entre 0 et 30°C avec un optimum à des températures proches de 20°C.

Délai requis pour le travail du sol :

- 6 heures après traitement dans le cas d'adventices annuelles à l'automne.
- 1 jour après traitement dans le cas d'adventices annuelles au printemps.
- 4 jours après traitement dans le cas d'adventices vivaces.

Dans le cadre des bonnes pratiques d'utilisation, l'usage de buses à dérive limitée et/ou d'adjuvants appropriés possédant la mention « limitation de la dérive » est recommandé.

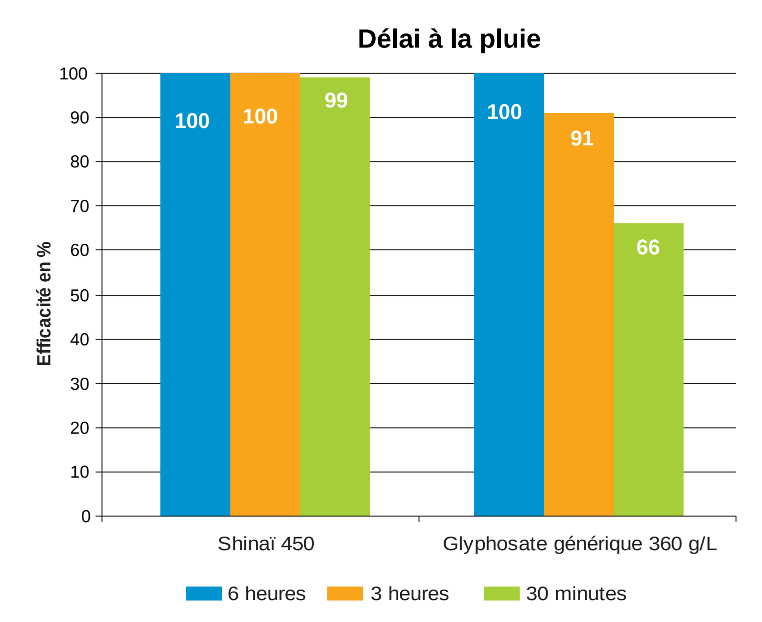
- EPI : porter des gants et un vêtement approprié pendant l'application.

Recommandation : en cas de projection accidentelle de la bouillie sur une plante qui doit être conservée, couper immédiatement la partie touchée.

➜ Shinaï® 450 PJT et la réglementation

- Spécialité homologuée en France en 2012.
- Formulation et surfactants sans classement.
- Délai de rentrée en PJT réduit au séchage de la bouillie (ou 6 heures).
- Pas de restrictions liées à l'Arrêté Lieux Publics (affichage et balisage nécessaires sauf en voirie).
- Respecter une zone non traitée de 5 m par rapport aux points d'eau.
- Utilisation possible en zones perméables ou imperméables.

➔ Un délai sans pluie réduit à 30 minutes



La qualité des surfactants accélère la pénétration de **Shinaï® 450 PJT** dans la plante. Même avec un délai sans pluie de 30 minutes, l'efficacité du produit est maintenue alors que celle du glyphosate générique baisse de plus de 30%.

Avantage Shinaï® 450 PJT : très souple d'emploi même avec des conditions climatiques difficiles.

➔ Composition

450 g/L de glyphosate acide soit 639 g/L de glyphosate sous forme de sel d'isopropylamine

Formulation : concentré soluble (SL)

AMM n° 2110161 (CHEMINOVA Agro France S.A.S)

Sans classement.

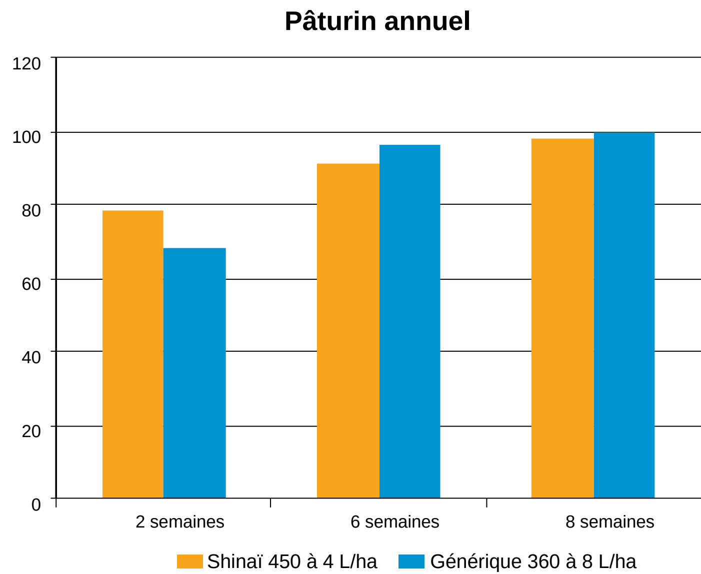
- Délai de rentrée en PJT : 6 heures ou attendre le séchage de la zone traitée
- Délai de rentrée en DT : 6 heures.
- Respecter une zone non traitée de 5 m par rapport aux points d'eau.

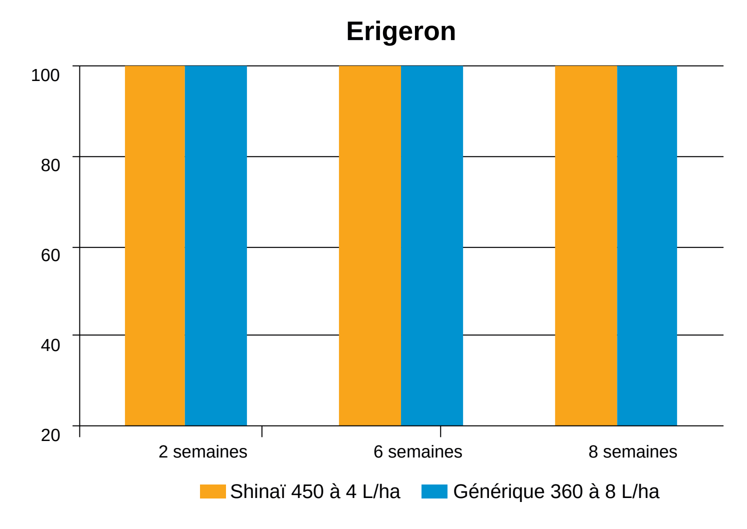
IMPORTANT

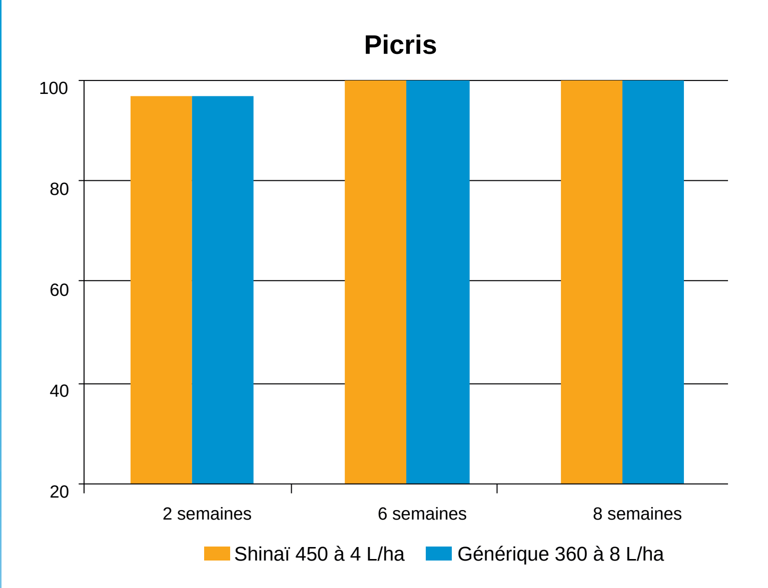
Respectez les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Le fabricant garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine. COMPO Expert France ne saurait être en aucun cas tenu pour responsable des conséquences inhérentes à toute copie de cette notice technique, totale ou partielle, et la diffusion ou l'utilisation non autorisée de cette dernière.

NB : nous rappelons que toute utilisation pour un usage non autorisé à la vente et non conforme à nos préconisations est interdite.

➔ Une efficacité à doses réduites







Avantage Shinaï® 450 PJT : produit s'inscrivant dans Ecophyto 2018 avec des doses d'emploi significativement réduites pour une efficacité au moins équivalente.

➜ Un large spectre d'activité

Adventices	Doses d'emploi recommandées en L/ha	
	Stade jeune	Stade développé
Achillée Millefeuille	-	2,4
Amarante	1,75	2,4
Capselle Bourse à Pasteur	-	2,4
Carotte	4	4,8
Chardons	3,2	
Chénopode blanc	2	3,2
Chiendent pied de poule	6,4	
Chiendent rampant	3,2	
Crepis	1,75	2,4
Dactyle aggloméré	-	3,2
Digitaire sangine	1,75	3,2
Epilobe	4	4,8
Erigeron du canada	2,5	4
Erodium	2	3,2
Euphorbes	-	3,2
Gaillet	2	3,2
Géranium	2,5	4
Laiteron	2	3,2
Liseron des Champs	6,4	
Luzerne	2,5	4
Millepertuis	-	3,2
Morelle Noire	2	3,2
Panic pied de coq	1,75	3,2
Pâquerette	-	4
Paturin annuel	1,75	2,4
Picris	-	4
Pissenlit	4	
Plantains	3,2	
Ray-Grass	2	3,2
Renouée Persicaire	2	3,2
Renouées des oiseaux	-	4
Ronce	2 à 2,5%	
Rumex	4	
Séneçon commun	1,75	2,4
Sétaire	1,75	3,2
Stellaire	-	3,2
Trèfle	-	6,4
Véronique de perse	1,75	2,4

Volume de bouillie conseillé : 300 L/ha

Fiche de données de sécurité disponible sur
www.quickfds.com

CIP 16332 – 11/2012- *Experts pour la croissance - DL : 2012110059

COMPO Expert France SAS
49 avenue Georges Pompidou
92593 Levallois Perret cedex
Tél. : 01 49 64 59 78
Fax. : 01 49 64 59 90
RCS Nanterre 753 702 315
www.compo-expert.fr